

Luxembourg, le 11 juillet 2016

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure:

*« Afin d'augmenter l'effectif des agents de la Police Grand-ducale, la politique de recrutement a été revue afin d'admettre un plus grand nombre de candidats à la formation de base.*

*Pour l'année 2015, 105 candidats ont été admis à ladite formation, ce qui représente une augmentation d'environ 75% du nombre d'élèves par rapport aux années précédentes. Sachant que 280 candidats se sont présentés à l'examen cette année, le nombre de candidats admis à la formation de base pourrait à nouveau se situer aux alentours des 100 élèves. Il s'agit de mesures nécessaires afin d'atteindre le nombre de 346 policiers d'ici 2018.*

*Concernant l'instruction tactique de base qui se déroule à la caserne Grand-Duc Jean à Diekirch, la police peut recourir sur le plan logistique à une collaboration avec l'Armée luxembourgeoise. Par contre l'école de police située au Verlorenkost aurait atteint ses capacités maximales. En plus d'une infrastructure trop petite, le nombre du personnel enseignant n'aurait pas été adapté en fonction du nombre grandissant d'élèves. Le déplacement des élèves lors de la formation est assuré par une flotte de camionnettes, dont le nombre ne saurait prochainement plus être en adéquation avec le nombre d'élèves.*

*Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Sécurité Intérieure:*

*- Monsieur le Ministre peut-il confirmer les informations relatives aux difficultés rencontrées ?*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

*- Le cas échéant, Monsieur le Ministre compte-t-il remédier à la situation au niveau de l'infrastructure, du cadre enseignant et des moyens de transport, et par quels moyens? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.

Claude Lamberty

Député

Max Hahn

Député